

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Mars 2022

La Douane sur des montagnes russes

Au sortir d'une pandémie mondiale, et à l'aube d'un conflit qui ne l'est pas moins, nul doute que la Douane va encore une fois être sollicitée de toutes parts pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Administration de la frontière, nous martèle-t-on à longueur de communiqué depuis plusieurs mois ; nous voilà au cœur du sujet, ça ne pouvait pas mieux tomber.

La Douane a fait la preuve de son efficacité tout au long de la crise COVID – et en particulier au début souvenons-nous, lorsque l'acheminement de certains produits et le contrôle de certaines normes étaient cruciaux. Nul doute qu'aujourd'hui, dans un contexte nouveau et dramatique, nos collègues tant Op/Co que Surv vont à nouveau devoir s'adapter dans l'urgence pour appliquer des kilomètres de réglementations adoptées le dos au mur. Ils n'y failliront pas.

Les problématiques géopolitiques qui font aujourd'hui l'essentiel de l'actualité ne sont pas près de s'éteindre. À une crise succède une autre crise, de nature différente mais tout autant mondialisée. **La Douane, par définition, se trouve à chaque fois naturellement en première ligne des enjeux à gérer.** Dès lors, pourquoi cette administration est-elle en déclin au plan de ses effectifs et de ses missions ? Paradoxe technocratique qui frise l'absurde. Nos décideurs, qui ont toujours la restriction budgétaire en ligne de mire et qui ne sont jamais en retard d'une erreur d'appréciation, feraient bien d'élargir quelque peu leur vision et d'apprendre les leçons que l'Histoire contemporaine leur inflige sans ménagement. La Douane, au plan administratif et opérationnel, a un savoir-faire précieux, acquis depuis plus de deux siècles.

On se souvient des propos malheureux d'un de nos anciens ministres qui disait de la Douane, sans rougir, qu'elle était une administration « essentielle, mais non prioritaire ». Fallait oser. Hélas, on en est toujours là, c'est navrant.

Par bonheur, nous venons d'apprendre au détour d'une information enthousiaste que la Douane se dote d'« outils de détection innovants ». Scanners high-tech qui reconnaîtront les marchandises prohibées dans les colis. Drones qui participeront à la « décision tactique » et aideront à la collecte du renseignement « en toute discrétion ». On se sent déjà mieux. L'envahisseur potentiel n'a qu'à bien se tenir.

Parallèlement, les agents sont quand même invités, par deux communiqués distincts, à redoubler d'attention quant aux possibles cyber-attaques de logiciels et de messagerie « dans un contexte de forte tension internationale ». **Parce que la détection technologique la plus affûtée a des limites que seul le bon sens et le flair de nos collègues arriveront à repousser.** Dieu merci, il est toujours possible de déposer un OLGA. Le nom sonne bien.



CFTC-Douanes : sur un autre ton.